



Assurances Réal Latulippe inc.

Cabinet de services financiers

Sherbrooke | 819 823-6303 | real.latulippe@groupefinancierhorizons.com
Montréal | 514 919-7654 | natacha.carrier@groupefinancierhorizons.com

Offre aux étudiants en médecine par la compagnie RBC Assurances

Questions ou critères d'admissibilité (Assurance Salaire) :

1. Êtes-vous citoyen canadien ou résident permanent (immigrant reçu) ?
2. Au cours des douze derniers mois, avez-vous fait usage de produits du tabac ou de produits de substitution du tabac (marijuana, haschich, gomme à mâcher à la nicotine, timbre transdermique à la nicotine, Zyban ou tout autre produit de désaccoutumance au tabac, noix d'arec, feuilles de bétel, supari, paan, gutka ou shisha) ?

Le cas échéant, le contrat sera émis avec un taux « Fumeur »

3. Êtes-vous présentement ou avez-vous été, dans les 365 derniers jours, dans l'incapacité de travailler ou d'étudier de façon continue à temps plein (30 heures par semaine) de la façon habituelle courante, et d'accomplir toutes les tâches de votre profession ou de votre programme d'études, ou êtes-vous confiné à la maison depuis plus de cinq jours ou hospitalisé par suite d'un accident ou d'une maladie ?
4. Au cours des cinq dernières années, avez-vous reçu des soins ou des conseils médicaux, ou été suivi pour les troubles ci-après, ou encore, ceux-ci ont-ils été diagnostiqués ou en avez-vous présenté les symptômes :
 - a) Cancer, tumeur maligne, leucémie ou toute autre forme d'affection maligne ? ¹
 - b) Dépression, épuisement professionnel ou toute autre affection mentale, psychiatrique ou émotionnelle ou prenez-vous à l'heure actuelle des antidépresseurs ou anxiolytiques ? ²
 - c) Polyarthrite rhumatoïde, maladie des motoneurones ou sclérose en plaques ? ¹

1 Le dossier sera analysé en Tarification (Sélection des risques)

2 Exclusion avec possibilité de révision après 5 ans

5. Avez-vous déjà demandé une assurance invalidité qui vous a été refusée, supprimée ou modifiée au moyen de l'ajout d'une exclusion, ou une compagnie d'assurance vous a-t-elle déjà établie une police qu'elle a par la suite rescindée ou annulée ?

Le dossier sera analysé en Tarification (Sélection des risques)



Assurances Réal Latulippe inc.

Cabinet de services financiers

Sherbrooke | 819 823-6303 | real.latulippe@groupefinancierhorizons.com

Montréal | 514 919-7654 | natacha.carrier@groupefinancierhorizons.com

Questions d'admissibilité (Assurance Maladies Graves) :

En plus des critères précédents, si vous souhaitez profiter de l'offre d'un contrat d'Assurance Maladies Graves, vous devrez répondre aux 2 critères suivants :

1. Une compagnie d'assurance vous a-t-elle déjà refusé une assurance maladies graves au titre d'un régime d'assurance individuelle, collective ou d'association ?
2. Souffrez-vous actuellement de ce qui suit : perte de la parole, surdité des deux oreilles, cécité des deux yeux ou perte de l'usage de vos deux mains, de vos deux pieds ou d'une main et d'un pied ?